

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

1^{ER} JUIN 2026

DATE D'AFFICHAGE

1^{ER} JUIN 2026

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 9

votants : 14

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, VENDREDI 5 JUIN A VINGT HEURES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : M. BARRIER, M. BELFORT, Mme COUET, Mme DESBOIS, Mme FRANSIOLI, M. LECERF, Mme LE DRÉAU, M. OLLIVIER, Mme TIREL

Absents excusés : Mme JODEAU-BELOTTI donne procuration à M. Fabien LECERF
M. DEGOULET donne procuration à Mme Sylvie LE DRÉAU
M. JOUSSE donne procuration à Mme Maud FRANSIOLI
Mme DEMAYA donne procuration à Mme Martine COUET
M. DEVAUX donne procuration à M. Cyrille OLLIVIER

Absent non excusé : M. Miguel FIMIEZ

Secrétaire de séance : Mme Lydia DESBOIS

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 5 mai 2026

Délibération DE01-05062026

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 5 mai 2026, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 8 juin 2026

Le Maire
Martine COUET

La secrétaire de séance
Lydia DESBOIS

